

Direction de l'Aménagement
Pôle du Développement et de la Prospective

Affaire suivie par Adrien ORLANDI

Tél : 03.85.39.71.67
adrien.orlandi@ville-macon.fr
Réf : PDP-AME/2022/003

Monsieur le Préfet

Préfecture de Saône et Loire
196 rue de Strasbourg
71021 MACON CEDEX 9

A l'attention de Monsieur Julien CHARLES

LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R

N° 1A 189 037 1970-7

Objet : Demande d'organisation de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique pour l'aménagement d'un centre sportif sur le secteur de la Chanaye-Résidence

Pièces jointes (5 exemplaires papier) :

- Délibération du Conseil Municipal n° DEL_157_2021 en date du 13 décembre 2021
- Dossier de Déclaration d'Utilité Publique
- Dossier d'Enquête Parcellaire

Mâcon, le 4 février 2022

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du PRU sur le quartier de la Chanaye-Résidence, la Ville de Mâcon prévoit de réaliser un nouveau centre sportif à proximité du quartier, en remplacement du stade existant qui sera supprimé pour faire place à des nouveaux logements.

J'ai l'honneur de solliciter auprès de vous l'organisation d'une enquête publique, préalable à la Déclaration d'Utilité Publique nécessaire pour mettre en œuvre ce projet.

En effet, la Ville de Mâcon a d'ores et déjà engagé les négociations pour l'acquisition des 3,4 hectares nécessaires à ce projet et plusieurs propriétaires ont accepté la transaction. Cependant, à défaut d'accord amiable, une procédure d'expropriation devra être mise en œuvre pour permettre la concrétisation de ce projet relevant de l'intérêt général.

Le Conseil Municipal, par sa délibération n° DEL_157_2021 en date du 13 décembre 2021, a donc approuvé le Dossier de Déclaration d'Utilité Publique ainsi que le Dossier d'Enquête Parcellaire, que j'ai l'honneur de vous adresser par la présente.

Ces documents sont également téléchargeables par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://short.macon.fr/dupchanaye>

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

le Maire,



Jean-Patrick COURTOIS